

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 6 avril 2020 à 19 h, par vidéoconférence.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

#### **2020-087                   OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Michel Champigny  
Appuyé par le conseiller Dany Langlois  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 6 avril 2020. Il est 19 h 54.

Huis clos – aucune personne présente dans la salle.

**ADOPTÉ**

#### **2020-088                   ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Dany Langlois  
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

**ADOPTÉ**

#### **Période de questions de l'assistance**

**Gaston Olivier : Est-ce que le déneigement 2020-2023, est-ce pour les rues au complet : oui.**

#### **CORRESPONDANCES DES MOIS DE MARS 2020**

- |   |       |   |
|---|-------|---|
| 1 | FB.40 | AFEAS<br><i>Invitation – Journée du travail invisible</i>   |
| 2 | BH.30 | Ministères des Affaires municipales et de l'Habitation<br><i>Refus programme PRIMEAU – Remplacement d'une conduite d'eau pluviale</i> |
| 3 | BH.30 | Ministères des Affaires municipales et de l'Habitation<br><i>Refus programme PRIMEAU – Réfection rues Horton, York et Roy</i>         |
| 4 | FB.40 | SPA de l'Estrie<br><i>Invitation - Souper bénéfice</i>  |
| 5 | FB.40 | La Table régionale de Concertation des Aînés de l'Estrie<br><i>Accessibilité des activités municipales</i>                            |
| 6 | FD.10 | Municipalité du canton de Westbury<br><i>Chemins mitoyens</i>   |

**2020-089                    CORRESPONDANCES DE MARS 2020**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les correspondances du mois de mars 2020 soient reçues.

**ADOPTÉ**

**2020-089                    ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2020 ainsi que la séance extraordinaire du 16 mars 2020 soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

**ADOPTÉ**

**2020-090                    SUSPENSION DES PÉNALITÉS DE RETARD ET DES INTÉRÊTS**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal tient à soutenir les citoyens qui peuvent avoir des difficultés financières suite au Covid-19;

**CONSIDÉRANT** l'article 481 de la Loi sur les cités et villes qui permet au conseil municipal de décréter par résolution un taux d'intérêt différent du règlement de taxation;

**Il est unanimement résolu**

Que la conseil décrète la suspension des pénalités de retard et abaisse à 0% les taux d'intérêt sur les montants en souffrance sur les comptes de taxes municipales. Cette mesure s'applique jusqu'au 30 juin prochain et sera révisés selon l'évolution de la situation.

**ADOPTÉ**

**2020-091                    CHEMINS MITOYENS – EAST ANGUS ET CANTON DE WESTBURY**

**CONSIDÉRANT** la correspondance reçue de la municipalité du canton de Westbury mentionnant qu'elle désire seulement réaliser les travaux de la rue Lipsey Est, tel que mentionné dans le rapport de la firme EXP;

**Il est unanimement résolu**

QUE la Ville de East Angus informe la municipalité du canton de Westbury qu'elle désire procéder à la réalisation de l'ensemble des projets contenus dans le rapport de la firme EXP, sous réserve de se retirer du projet.

QUE la Ville de East Angus souhaite débiter par le chemin Martineau qui est prioritaire pour les deux municipalités compte tenu de la forte circulation et du transport scolaire.

**ADOPTÉ**

**2020-092                    APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de mars au montant de 338 998.19 \$ (238 614.42 \$ par chèque et 100 383.77 \$ par transfert électronique) ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de mars au montant de 129 607.33 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

**2020-093                    AUTORISATION DE SIGNATURES – AIDE FINANCIÈRE –  
PANNEAU D'INTERPRÉTATION**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés pour et au nom de la Ville à signer l'entente d'aide financière pour la production de panneau d'interprétation avec la MRC du Haut-St-François. Il est convenu que selon les circonstances actuelles, le montant sera utilisé en 2021. **ADOPTÉ**

**2020-094                    AUTORISATION APPEL D'OFFRES – TRAVAUX DE  
DÉNEIGEMENT DES RUES 2020-2023**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur des travaux publics, Paul St-Cyr ainsi que secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour les travaux de déneigement des rues pour les années 2020-2023. **ADOPTÉ**

**2020-095                    ENGAGEMENT DE LA VILLE DE EAST ANGUS –  
RÉAMÉNAGEMENT D'UN SITE DE DISPOSITION DE  
NEIGES USÉES**

**CONSIDÉRANT** la correspondance du 19 mars 2020 de ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques, concernant le réaménagement du site de neiges usées;

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

**Conditionnellement à la réalisation du projet** de mise aux normes du dépôt à neige, que la Ville de East Angus s'engage à mettre en oeuvre le programme de suivi des eaux de surface et milieu récepteur suivant :

- à effectuer un échantillonnage de l'effluent selon une fréquence minimale de quatre fois réparties pendant la période de rejet (idéalement, deux échantillons pendant la période de fonte et deux autres au cours de l'été pendant ou suivant des périodes de pluies;
- à respecter les paramètres et les exigences selon le tableau X de la correspondance du 19 mars 2020;
- à observer l'effluent afin de vérifier la présence de particules grossières, décantables ou flottantes et ce, sur une base quotidienne pendant la période de rejet;

**Conditionnellement à la réalisation du projet** de mise aux normes du dépôt à neige, que la Ville de East Angus s'engage à mettre en œuvre le programme de suivi des eaux souterraines selon l'article 6.1 du Guide d'aménagement des lieux d'élimination et mise en œuvre du Règlement sur les lieux d'élimination de neige.

**ADOPTÉ**

**2020-096                    ADJUDICATION DE CONTRAT – POMPEX – VIDANGE DE L'ÉTANG CM-1**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de vidange de l'étang CM-1 de la station d'épuration à l'entreprise Pompex, pour un montant de 5 370.30 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 2 avril 2020.

**ADOPTÉ**

**2020-097                    PROLONGEMENT DE LA PÉRIODE DE PROBATION**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville prolonge la période de probation d'un mois et ce jusqu'au 8 mai 2020 de l'employé portant le numéro 13-0043.

**ADOPTÉ**

**2020-098                    ADOPTION RÈGLEMENT 774 – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 – MODIFICATIONS DES MARGES ET DES NOTES DANS LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES ZONES Rb, Rc et C**

**CONSIDÉRANT QU'**aucune demande de participation à un référendum n'a été reçue concernant le second projet de règlement 774;

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement numéro 774 intitulé « « Règlement 774 – Règlement amendant le règlement de zonage numéro 745 – modifications des marges et des notes dans la grille des spécifications des zones Rb, Rc et C » soit adopté.

**ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Aucune question.*

**2020-099                    LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 11.

**ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, Mairesse**  
**Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier**  
**Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

2020-093      Approbation des comptes

2020-097      Adjudication de contrat – Pompex – Vidange de l'étang CM-1